Enquête publique environnementale unique concernant les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique à Hénin-Beaumont par la société Generali Vie

Observations n°16 à 20 reçues le 20 juin 2019 par courrier (1), courriel (1) et sur registre (3) (rendues anonymes pour publication sur site Internet)

Observation n°16 déposée sur registre le 20/06/19

Contributeur:

Habitant rue Jean Macé, Hénin-Beaumont

Observation:

On est déjà en restriction d'eau ; le rond-point des vaches est sursaturé et le flux se répercutera sur l'A1 et l'A21, suite à la zone d'Aix-Noulette.

SVP, laissez-nous respirer!

Observation n°17 déposée sur registre le 20/06/19

Contributeur:

Habitant rue Marie Laurencin, Hénin-Beaumont

Observation:

Remarque sur les problèmes de circulation, le bruit (klaxons, bip de recul des véhicules), non-respect des stationnements.

L'éclairage important des quais de chargement ; accès de plus en plus difficile : rond-point des vaches, sortie A1, Auchan, zone IKEA, perturbé depuis par l'apparition du BHNS avec l'installation des feux.

Observation n°18 déposée sur registre le 20/06/19

Contributeur:

Mme X, boulevard Eugène Thomas, Hénin-Beaumont

Observation:

Non à l'extension d'un Parcolog.

Nous sommes assez pollués ; le rond-point des vaches est déjà saturé ; Beaumont est déjà assez défiguré ; laissez-nous un peu de champs ! Et l'environnement !

Observation n°19 reçue par courriel le 20/06/19 à 17h16 :

Auteur:

Association Hénin Beaumont Action

Sujet:

GENERALI VIE – HENIN-BEAUMONT : Projet d'un nouvel entrepôt logistique porté par PARCOLOG

Message:

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je préside l'association Hénin Beaumont Action que nous pouvons qualifier de collectif citoyen.

Ses membres ont découvert via les réseaux sociaux puis par voie de presse, le projet d'un nouvel entrepôt logistique porté par PARCOLOG en bordure de la D40 E1, entre Hénin-Beaumont et Drocourt.

Cet énième projet de PARCOLOG sur Beaumont prévoit comme vous le savez 83 265 m² d'entrepôts et de bureaux permettant de stocker 158 000 palettes, environ 79 000 tonnes de marchandises pour une prévision, selon nos informations, de 100 à 150 emplois.

Sans prévaloir de l'avis que vous serez amené à rendre, je souhaite attirer votre attention, dans la perspective de la motivation de vos conclusions, sur les éléments de réflexion cidessous.

La création d'emplois - et pour peu que le chiffre avancé soit le bon et que lesdits emplois puissent bénéficier prioritairement aux habitants impactés, dans un contexte où l'automatisation, la numérisation et la robotisation des tâches obligeront fort probablement à relativiser les chiffres avancés... - est un argument qui, s'il ne peut pas être sous-estimée, ne justifie aucunement selon nous la consommation de terres agricoles de plus de 20 ha.

Alors que les politiques publiques à travers les documents supérieurs tels que le SRADDET, le SCoT imposent une réduction de la consommation foncière et proposent la réutilisation de friches (ce qui ne manque sur notre territoire) et sachant que la plate-forme multimodale de Dourges se trouve à moins de 3 km du secteur choisi, la mise en œuvre de ce nouveau projet serait un non-sens.

Et de nous interroger en outre sur la viabilité d'un dossier initié au début des années 2000 ? Même la CAHC, en septembre dernier a changé de doctrine et choisi de « mettre un coup d'arrêt à l'artificialisation des sols ».

Avec la construction d'un nouvel entrepôt, c'est une vision à court terme sans prise en compte de l'environnement et du cadre de vie des Beaumontois qui viendrait à s'imposer.

Ce n'est pas pour nous acceptable.

Faut-il en effet rappeler l'historique du secteur de Beaumont qui fut défiguré sous la mandature (2001-2009) du Maire de l'époque, Monsieur Gérard Dalongeville. Les Beaumontois se sont vus entourés de parcs logistiques et de parcs commerciaux en lieu et place d'une ceinture verte qui était inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Doit-on aussi rappeler que ce secteur est déjà fortement impacté par le trafic routier et plus récemment encore par la mise en service du Bus à Haut de Niveau de Service ?

Alors que les nuisances environnementales ne cessent d'augmenter et que le constat du changement climatique est sans appel, ce projet provoquera sans aucun doute des pollutions : rejet de GES, nuisances sonores provoqués par le bruit du trafic, artificialisation des sols, perte de la biodiversité. Nous sommes pour le moins fortement septiques des éléments figurant à l'étude d'impact telle que proposée dans le dossier d'enquête publique.

Ce projet ne valorise aucunement Beaumont, non seulement parce qu'en arrivant par Drocourt les personnes seront accueillis par cette plateforme logistique mais aussi parce que c'est l'aspect villageois de Beaumont et ses habitants qui seront une nouvelle fois significativement impactés.

En tant qu'association citoyenne, il nous paraît important de vous solliciter afin de préserver le peu de ceinture agricole qui reste sur ce secteur.

Beaumont (et par-delà, notre commune voire le bassin minier) ne doit pas devenir le nouvel Eldorado de la logistique.

La construction d'un devenir pour notre territoire doit prioritairement s'attacher à répondre aux enjeux d'éducation et de formation permettant à ses habitants de rentrer dans une logique de diversification et de développement de son activité sociale et économique. Cette ambition et pour les motifs développés ci avant ne peut donc s'accommoder du projet dont vous êtes saisi.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Contribution n°20 reçue par courrier le 20/06/19 :

Contributeurs:

Pétition datée du 13 juin 2019, signée par huit habitants du secteur de Beaumont :

- Mme N1, rue Joseph Fontaine, Hénin-Beaumont
- M. et Mme N2, rue Joseph Fontaine, Hénin-Beaumont
- M. et Mme N3, rue Joseph Fontaine, Hénin-Beaumont
- Mme N4, rue Joseph Fontaine, Hénin-Beaumont
- M. et Mme N5, rue Claude Debussy, Hénin-Beaumont

Texte de la pétition :

Nous, habitants de Beaumont, déjà très impactés par les problèmes de circulation aux ronds-points et aussi au cœur du village,

soucieux de notre qualité de vie, demandons avec fermeté que le projet d'implantation de ce nouvel entrepôt de logistique ne soit pas autorisé à se construire.